



PRIX REGIONAL DE L'INNOVATION TOURISTIQUE – EDITION 2022

FORMULAIRE DE CANDIDATURE

Nom du candidat :

Intitulé du projet :

Candidature présentée au titre de la catégorie (cocher la case correspondante ❶) :

- Nouvelles technologies
- Tourisme durable, solidaire et handi-accueillant
- Offre touristique innovante
- Hébergement touristique
- Service innovants

❶ Le candidat ne peut concourir que dans une seule catégorie.

1 – Présentation de la structure candidate

(Historique, situation géographique, environnement touristique, chiffre d'affaires, période d'ouverture, nombre de visiteurs, classements, labels, mesures de protection, appartenance à des réseaux, autres reconnaissances...)

2 – Présentation du projet

Descriptif du projet :

Caractère touristique du projet présenté :

(localisation, clientèles visées, fréquentation, prestations offertes...)

Dispositions en matière d'accessibilité :

Prise en compte du développement durable :

Veillez indiquer en quoi votre projet répond aux critères suivants :

Caractère innovant, créativité et originalité du projet :

Contribution du projet au renforcement de l'attractivité régionale et à l'atteinte des cinq défis du Schéma régional de développement du tourisme et des loisirs :

Transférabilité et pérennité du projet :

3 – Coordonnées

Nom de la structure :

Adresse complète :

Représentant légal (nom, prénom, fonction) :

Téléphone :

Adresse électronique :

Site internet :

Numéro de siret :

Code APE :

Activité principale :

Statut juridique :

Effectif (nombre de salariés) :

Personne responsable du projet :

Nom :

Prénom :

Fonction :

Téléphone :

Adresse électronique :

- - -

La structure candidate certifie que :

- Le projet est réalisé depuis moins de trois ans
- Le projet est en cours de réalisation (*pour être éligible, le projet présenté doit être suffisamment avancé*)

La structure candidate certifie avoir pris connaissance du règlement du prix régional de l'innovation touristique et en accepter les conditions.

Fait à

Le

Cachet et signature

Pièces complémentaires à fournir

Collectivités et organismes de droit public

- habilitation de la personne signataire du dossier de candidature s'il ne s'agit pas du représentant légal de la structure.

Association :

- habilitation de la personne signataire du dossier de candidature s'il ne s'agit pas du représentant légal de la structure.
- statuts
- date d'insertion au journal officiel avec un extrait de celui-ci
- documents comptables et rapport d'activité du dernier exercice clos
- attestation sur l'honneur précisant :
 - que le candidat est en situation régulière à l'égard de la réglementation, notamment fiscale, sociale et environnementale
 - qu'il n'est pas en redressement judiciaire

Entreprise :

- habilitation de la personne signataire du dossier de candidature s'il ne s'agit pas du représentant légal de la structure.
- extrait Kbis
- attestation sur l'honneur précisant :
 - que le candidat est en situation régulière à l'égard de la réglementation, notamment fiscale, sociale et environnementale
 - qu'il n'est pas en redressement judiciaire
- documents comptables du dernier exercice clos
 - pour les entreprises ayant moins de un an d'existence : en l'absence de documents comptables, le prévisionnel d'activité devra être fourni
 - pour les autoentrepreneurs : des éléments sur l'activité devront être communiqués

Vous pouvez joindre tout document complémentaire utile à la compréhension du projet.

**Dossier de candidature à retourner avec l'ensemble des pièces demandées
par voie électronique à l'adresse suivante :**

prit@bourgognefranche-comte.fr

avant le 31 octobre 2022